

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/07/2024 - 35346 - 2014 B 04338 - 802 740 290 - PIERRE ETOILE
PARTICIPATIONS

SERECEC

Paris - Compiègne - Soissons - Villers-Cotterêts

Comptabilité
Conseil
Juridique
Social
Depuis 1975

SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

43 RUE CAMILLE DESMOULINS
92130 - ISSY LES MOULINEAUX

SIREN : 802740290

copie certifiée
conforme
à l'original



COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

SERECEC EXPERTISE

Avenue de la Ferte Milon Impasse des Sablons
02600 VILLERS COTTERETS

Tel : 0323961497 - Fax : 0323964006

contact@seregec.fr

Sommaire

RAPPORT

Rapport de l'expert-comptable	3
-------------------------------	---

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif	4
Bilan Passif	5
Comptes de Résultat	6
Détails	7

ETATS DE GESTION

Soldes Intermédiaires de Gestion	10
----------------------------------	----

Bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 000)	5 000	5 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	500	500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres		
Report à nouveau	3 829	557 543
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	154 651	26 286
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	163 980	589 329
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	451 321	482 401
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 740	2 658
Dettes sociales		
Dettes fiscales		86 174
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	454 061	571 233
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	618 041	1 160 562

Compte de résultat

	31/12/2023		31/12/2022		Ecart	% Ecart
	Net	% C.A.	Net	% C.A.		
PRODUITS D'EXPLOITATION						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
	0		0		0	
CONSOMMATION						
Achats de marchandises						
Variations de stocks (marchandises)						
Matières premières et autres approv.						
Variation de stocks (mat. prem.)						
Autres achats et charges externes	3 867		5 367		-1 501	-27,96
	3 867		5 367		-1 501	-27,96
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assimilés						
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
	0		0		0	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 867	0,00	-5 367	0,00	1 501	-27,96
Opérations en commun	0		0		0	
Produits financiers	294 572		354 402		-59 829	-16,88
Charges financières	8 322		187 160		-178 838	-95,55
RESULTAT FINANCIER	286 250	0,00	167 241	0,00	119 009	71,16
RESULTAT COURANT AV. IMPOTS	282 383	0,00	161 874	0,00	120 509	74,45
Produits exceptionnels	69		586		-517	-88,15
Charges exceptionnelles	346				346	100
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-277	0,00	586	0,00	-863	-147,17
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	127 456		136 174		-8 718	-6,40
BENEFICE	154 651	0,00	26 286	0,00	128 365	488,34
Y compris						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						

Détail du bilan actif

			31/12/2023	31/12/2022
	Brut	Amort. dépr.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	2 350		2 350	2 550
<i>Titres de participation</i>	2 350		2 350	2 550
Créances rattachées à des participations	533 077		533 077	972 045
<i>Creances sur participation</i>	533 077		533 077	972 045
Autres	39		39	39
<i>Depot et caution</i>	39		39	39
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	535 466	0	535 466	974 634
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Autres	9 440		9 440	
<i>Etatimpot sur les socie</i>	9 440		9 440	
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	73 135		73 135	185 929
<i>Banque populaire</i>	73 135		73 135	185 929
TOTAL ACTIF CIRCULANT	82 575	0	82 575	185 929
TOTAL GENERAL	618 041	0	618 041	1 160 562

Détail du bilan passif

	31/12/2023	31/12/2022
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 5 000)	5 000	5 000
<i>Capital social</i>	5 000	5 000
Réserves		
Réserve Légale	500	500
<i>Reserve legale</i>	500	500
Report à nouveau	3 829	557 543
<i>Report a nouveau</i>	3 829	557 543
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	154 651	26 286
TOTAL CAPITAUX PROPRES	163 980	589 329
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts et dettes financières diverses	451 321	482 401
<i>Dettes sur participation</i>	271 998	482 401
<i>Cc pierre etoile</i>	103 818	
<i>Cc olcapi</i>	37 752	
<i>Cc jo2liad</i>	37 752	
Dettes d'exploitation		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 740	2 658
<i>Fournisseurs</i>		130
<i>Frs charges a payer</i>	2 740	2 527
Dettes fiscales		86 174
<i>Etatimpot sur les socie</i>		86 174
TOTAL DETTES	454 061	571 233
TOTAL PASSIF	618 041	1 160 562

Détail du compte de résultat

	31/12/2023		31/12/2022		Ecart	% Ecart
	Net	% C.A.	Net	% C.A.		
PRODUITS D'EXPLOITATION						
	0		0		0	
CONSOMMATION						
Autres achats et charges externes	3 867		5 367		-1 501	-27,96
Honoraires	2 640		2 400		240	10,00
Frais actes contentieux	45		175		-130	-74,35
Frais de banque	1 182		2 792		-1 610	-57,67
	3 867		5 367		-1 501	-27,96
CHARGES						
	0		0		0	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 867	0,00	-5 367	0,00	1 501	-27,96
Produits financiers	294 572		354 402		-59 829	-16,88
Produits sur participations	294 572		354 402		-59 829	-16,88
Charges financières	8 322		187 160		-178 838	-95,55
Pertes participations	0		187 160		-187 160	-100,00
Interets compte courant	8 322		0		8 322	100,00
RESULTAT FINANCIER	286 250	0,00	167 241	0,00	119 009	71,16
RESULTAT COURANT	282 383	0,00	161 874	0,00	120 509	74,45
Produits exceptionnels	69		586		-517	-88,15
Produits exceptionnels	69		586		-517	-88,15
Charges exceptionnelles	346				346	100
Charges exceptionnelles	346		0		346	100,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-277	0,00	586	0,00	-863	-147,17
Impôts sur les bénéfices	127 456		136 174		-8 718	-6,40
Impot sur les societes	127 456		136 174		-8 718	-6,40
BENEFICE	154 651	0,00	26 286	0,00	128 365	488,34

Soldes intermédiaires de gestion

	31/12/2023		31/12/2022		Ecart	% Ecart
	Net	% C.A.	Net	% C.A.		
CHIFFRE D'AFFAIRES		100,00		100,00		
+ Ventes de marchandises						
- Achats des marchandises vendues						
Marge commerciale / Achats	0		0		0	0,00
+ Production vendue						
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	0		0		0	0,00
- Achats de mat. prem. et approv.						
- Sous-traitance directe						
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	0		0		0	0,00
MARGE BRUTE GLOBALE	0		0		0	0,00
- Autres achats + charges externes	3 867		5 367		-1 501	-27,96
VALEUR AJOUTÉE	-3 867		-5 367		1 501	-27,96
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes, versements assim.						
- Salaires du personnel						
- Charges sociales du personnel						
- Rémunération de l'exploitant						
- Charges de l'exploitant						
INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION	-3 867		-5 367		1 501	-27,96
+ Autres produits de gestion courante						
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises sur amort. et provisions						
- Amortissements et provisions						
+ Transferts de charges						
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 867		-5 367		1 501	-27,96
+ Opérations en commun						
+ Produits financiers	294 572		354 402		-59 829	-16,88
- Charges financières	8 322		187 160		-178 838	-95,55
+ Transferts de charges						
RESULTAT COURANT	282 383		161 874		120 509	74,45
+ Produits exceptionnels	69		586		-517	-88,15
- Charges exceptionnelles	346				346	100
+ Transferts de charges						
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-277		586		-863	-147,17
- Impôts sur les bénéfices	127 456		136 174		-8 718	-6,40
- Participation des salariés						
RESULTAT NET	154 651		26 286		128 365	488,34

Annexe aux comptes annuels

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été élaborés et présentés conformément aux règles de l'Autorité des Normes Comptables N° 2018-07 relatif au Plan Général Comptable, modifiant le règlement ANC 2014-03, approuvé par arrêté ministériel en date du 26 décembre 2018 et publié au journal officiel en date du 30 décembre 2018, ainsi qu'en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-172 à R.123-208 du Code de Commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Titres immobilisés (PCG Art.831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées (PCG Art.831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et dettes

Les créances, dont les créances clients, et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions pour risques et charges :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

NOTES SUR LE BILAN**Actif :**

- Actif immobilisé

Voir Tableau n° 2054 et n° 2055 de la liasse fiscale qui sont joints à cette annexe.

- Créances

Se reporter au Tableau N°2057 de la liasse fiscale

Passif :

- Capital social

Le capital social n'est composé que d'actions ordinaires.

- Dettes

Voir Tableau N°2057 de la liasse fiscale jointe

Charges et produits exceptionnels :

Voir Tableau N°2053 de la liasse fiscale jointe.

Détail des Filiales et des Participations

Dénomination de l'entreprise	SIREN	Adresse	Capital	% dé- tention	Chiffre d'affaires 2023	RESULTAT COMPTABLE 2023
SCI Sèvres 114 Grande Rue	809817661	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	39 286,00 €	31 248,00 €
SCI 73 Avenue de Robinson	810885764	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	- €	440,00 €
SCI MONTREUIL PESNON- RESISTANCE	814029567	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	- €	- 16 756,00 €
SCCV MONTIGNY STEPHEN- SON 2	818866022	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	- €	- 43 011,00 €
VARENNES JARCY	824495071	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	10,00 %	- €	- 3 690,00 €
Antony Mounié Parc Bourdeau	830424388	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	10,00 %	360 417,00 €	- 22 510,00 €
Le Plessis Edmond About	831686993	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	15,00 %	23 949 311,00 €	3 305 313,73 €
SCCV LE PRE-SAINT-GER- VAIS	832242705	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	- €	54 560,00 €
SCCV LE PLESSIS TREVISSE	832242325	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	312 500,00 €	116 340,00 €
MONTIGNY SIRENES	791600844	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	- €	- 8 710,00 €
VOISIN LE PARC	880836150	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	10 000 €	6,00 %	196 354,20 €	- 86 144,22 €
SCI Montigny Terra Natura	539320697	43 rue Camille Desmoulins 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX	1 000 €	20,00 %	- €	- 1 728,00 €

Détail des charges à payer

Libellé	Montant
Honoraires CAC 2023	2 520,00 €
AGIOS T4 2023	220,29 €
Total	2 740,29 €

Etat des immobilisations

		Valeur brute début exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements, de recherche et de développement	Total			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total			
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménagements constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	Total			
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		974 634		85 408
Autres titres immobilisés		59		
Prêts et autres immobilisations financières				
	Total	974 634		85 408
	Total général	974 634		85 408

		Diminutions		Valeur brute fin exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à poste	Cessions		
Frais d'établissements, de recherche et de développement	Total				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Inst. gén. agenc. aménag. des const.					
Inst. techn. mat. et outillage industriels					
Inst. gén. agenc. aménag. divers					
Matériel de transport					
Mat. bureau et inform., mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	Total				
Participations évalu. par mises en équiv.					
Autres participations		524 575	0	535 467	535 467
Autres titres immobilisés				59	59
Prêts, autres immobilisations financières					
	Total	524 575		535 467	535 466
	Total général	524 575		535 467	535 466

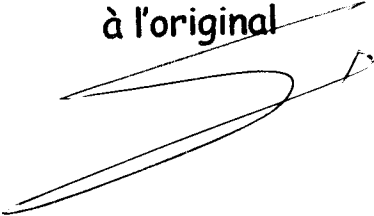
Etat des échéances des créances et dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	533 077		533 077
Prêts			
Autres immobilisations financières	39		39
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	9 440	9 440	
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Debiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
Total	542 556	9 440	533 116
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à long terme				
Emprunts et dettes à court terme				
Emprunts et dettes financières divers	271 998		271 998	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 110	2 110		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Opérations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	119 622	119 622		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Total	454 060	182 062	271 998	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aux associés phys.				

révision conseil audit expertise

copie certifiée
conforme
à l'original



PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

43 rue Camille Desmoulins

92130 ISSY LES MOULINEAUX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos au 31/12/2023

Signé électroniquement le 04/06/2024 par
Betty Ramon

révision conseil audit expertise

Société d'Expertise Comptable inscrite à l'Ordre de Paris Ile de France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

7 rue Ernest Cresson 75014 Paris, Tél. 01 58 05 00 50 – Email : rca@rca-paris.com

Société A Responsabilité Limitée au capital de 26.800 euros, 411 608 508 Paris RCS

révision conseil audit expertise

PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

Siège social : 43 Rue Camille Desmoulins

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

Société d'Expertise Comptable inscrite à l'Ordre de Paris Ile de France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

7 rue Ernest Cresson 75014 Paris, Tél. 01 58 05 00 50 – Email : rca@rca-paris.com

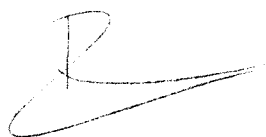
Société A Responsabilité Limitée au capital de 26.800 euros, 411 608 508 Paris RCS

Conventions intervenues depuis la clôture

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue depuis la clôture de l'exercice écoulé.

Fait à PARIS, le 4 Juin 2024.

Le Commissaire aux comptes
REVISION CONSEIL AUDIT EXPERTISE, représenté par
Betty RAMON



révision conseil audit expertise

PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

Siège social : 43 Rue Camille Desmoulins

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2023

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Société d'Expertise Comptable inscrite à l'Ordre de Paris Ile de France et membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris

7 rue Ernest Cresson 75014 Paris, Tél. 01 58 05 00 50 – Email : rca@rca-paris.com

Société A Responsabilité Limitée au capital de 26.800 euros, 411 608 508 Paris RCS

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SAS PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

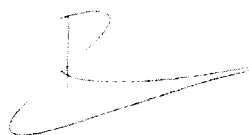
- ✓ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ✓ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✓ Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire

l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ✓ Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PARIS, le 4 Juin 2024.

Le Commissaire aux comptes
REVISION CONSEIL AUDIT EXPERTISE, représenté par
Betty RAMON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. RAMON', with a long horizontal stroke extending to the right.

PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social : 43 rue Camille Desmoulins
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
802 740 290 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE

*copie certifiée
conforme
à l'original*

31 DECEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Nous vous rappelons que les convocations à la présente assemblée vous ont été régulièrement adressées ainsi que tous les documents prévus par l'article 29 des statuts.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

L'exercice s'est soldé par un bénéfice de 154.650,82 euros contre un bénéfice de 26.286,09 euros pour l'exercice précédent.

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions du Code de commerce (articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce), nous vous indiquons la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- Pour les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, *Néant*
- Pour les factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice. *Néant*

Toutefois, la Société n'étant pas concernée par ces dispositions, nous n'avons pas reproduit de tableaux conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Les prévisions de la Société indiquent des résultats bénéficiaires pour les trois prochains exercices.

Toutefois, à l'avenir, la Société ne prendra plus aucune participation dans des sociétés opérationnelles.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- . le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 0 euro ;
- . le total des produits d'exploitation s'élève à 0 euro ;
- . les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 3.867 euros (contre 5.367 euros au titre de l'exercice précédent) ;

Le résultat d'exploitation ressort à – 3.867 euros (contre –5.367 euros au titre de l'exercice précédent) ;

Compte tenu d'un résultat financier de 286.250 euros (167.241 euros au titre de l'exercice précédent), le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 282.383 euros (contre 161.874 euros au titre de l'exercice précédent).

Après pris en compte du résultat exceptionnel de – 277 euros (contre 586 euros au titre de l'exercice précédent), et d'un impôt sur les sociétés de 127.456 euros (contre 136.174 euros au titre de l'exercice précédent), le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 154.650,82 euros (contre un bénéfice de 26.286,09 euros au titre de l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 618.041 euros (contre 1.160.562 euros pour l'exercice précédent).

.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 154.650,82 euros de la manière suivante :

- à titre de dividendes 154.650,82 euros

Soit, un résultat de 154.650,82 euros

Afin de distribuer une somme globale de 158.000,00 euros aux associés, nous vous proposons aussi de prélever sur le compte « Report à nouveau » le solde de la distribution, à savoir :

- au compte « Report à nouveau » 3.349,18 euros

Après distribution, le solde du compte sera créditeur de 479,97 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

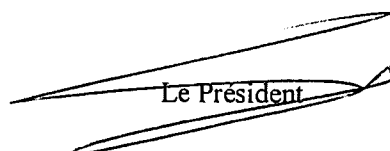
Exercice	Dividende global
2020	197.000 €
2021	2.000.000 €
2022	580.000 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

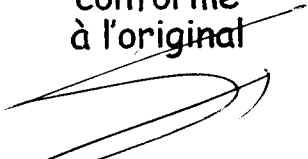

Le Président

PIERRE ETOILE PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social : 43 rue Camille Desmoulins
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
802 740 290 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

copie certifiée
conforme
à l'original



ANNUELLE DU 26 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-six juin, à quatorze heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par courrier en date du 10 juin 2024.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Marc GEDOUX préside la séance en sa qualité de Directeur Général de PIERRE ETOILE, elle-même Présidente de la Société.

La société REVISION CONSEIL AUDIT EXPERTISE, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absente et excusée.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 5.000 actions, sur les 5.000 actions émises par la Société.

Le Président constate que tous les associés sont présents ou représentés, et qu'en conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes avec l'avis de réception ;
- les statuts de la Société ;
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- les rapports du Commissaire aux comptes ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du Président, les rapports du Commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts été communiqués aux associés 8 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :



- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus à l'organe dirigeant ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion et des rapports du Commissaire aux comptes.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 154.650,82 euros de la manière suivante :

- à titre de dividendes	<u>154.650,82 euros</u>
Soit, un résultat de	154.650,82 euros

L'assemblée générale ayant décidé de distribuer une somme globale de 158.000 euros aux associés, il a été décidé de prélever sur le compte « Report à nouveau » le solde de la distribution, à savoir :

- au compte « Report à nouveau »	3.349,18 euros
----------------------------------	----------------

Après distribution, le solde du compte sera créditeur de 479,97 euros

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 31,60 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 27 juin 2024.

L'assemblée reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%.

M

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende global
2020	197.000 €
2021	2.000.000 €
2022	580.000 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à quinze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

